

PROTECTION SOCIALE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Arrêté du 23 juin 2011 portant nomination à la présidence de la commission d'examen des circonstances de l'exposition à l'amiante visée à l'article 7 du décret n° 2001-963 du 23 octobre 2001

NOR : ETSS1130563A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État,

Vu l'article 53 modifié de la loi n° 2000-1257 du 23 décembre 2000 de financement de la sécurité sociale pour 2001 ;

Vu le décret n° 2001-963 du 23 octobre 2001 relatif au fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante institué par l'article 53 de la loi n° 2000-1257 du 23 décembre 2000 de financement de la sécurité sociale pour 2001, notamment l'article 7 ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2008 portant nomination à la présidence de la commission d'examen des circonstances de l'exposition à l'amiante visée à l'article 7 du décret n° 2001-963 du 23 octobre 2001,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. le professeur Alain BERGERET est nommé, pour une durée de trois ans, président titulaire de la commission d'examen des circonstances de l'exposition à l'amiante visée à l'article 7 du décret n° 2001-963 du 23 octobre 2001 susvisé.

Article 2

M. le professeur Jean-Claude PAIRON est nommé, pour une durée de trois ans, suppléant du professeur Alain BERGERET.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale, le directeur des affaires civiles et du sceau et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 23 juin 2011.

Pour le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé
et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT

Pour le garde des sceaux,
ministre de la justice,
et par délégation :
*Le directeur des affaires civiles
et du sceau,*
L. VALLÉE

Pour le ministre du budget, des comptes publics,
de la fonction publique et de la réforme de l'État,
porte-parole du Gouvernement,
et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT